

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE

n° d'ordre **24129**

<u>SEANCE du</u> : 24 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 juin 2024.

ETAIENT PRESENTS	8			
Thierry BAUDOUIN	Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Pierre MORIN	
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS Alain ROBIN Anne ROUX	
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Marie JARRY		
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW		
Sandrine DELUGEAU, Florence BAZZOLI Sandrine DELUGEAU, Sandrine DELUGEAU, Sandrine DELUGEAU, Sandrine DELUGEAU,		Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER	
Bruno BODIN Stéphanie FILLON		Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTEIX	
Anita BRIFFE	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU		
Hélène BROSSEAU		Jean-François MORIN, à partir de 19h05		

POUVOIRS / ABSENTS / E	KCUSES	
Rodolph THIBAUDEAU, pouvoir à Constance MACKOW	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS	Philippe ROBIN
Jean-François MORIN, pouvoir à Hélène BROSSEAU jusqu'à 19h05	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, jusqu'à 19h15	Sandrine DELUGEAU, à partir de 20h00

Secrétaire de séance: Arnaud PRINTEMPS, assisté des services de la Ville
Assistaient également: Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Souscription d'un emprunt de 1 700 000 €

Jean-François MOREAU présente le dossier.

Le budget primitif 2024 a été voté le 18-03-2024. Il est prévu une enveloppe de 3 500 000 € pour le budget principal.

Dans un premier temps, il a été demandé aux banques de faire des propositions pour un emprunt de 1 700 000 €, aux conditions suivantes :

- Soit à taux fixe sur une durée de 20 ans avec une périodicité trimestrielle
- Soit à taux variable sur 20 ans avec une périodicité trimestrielle

Récapitulatif des propositions de financement pour un emprunt de 1 700 000 € BUDGET PRINCIPAL

Conseil municipal o	fu 24 Juin 2024	
---------------------	-----------------	--

	Caione d'Eparghe 20 ans	Crédit Matuel 20 ans	La Benque Postale		
Durée			20 ans et 3 mois	20 ans	25ans
	Taux du livret A + Marge = 4,23%		Tranche 1: 7 ars et 3mois taux fire à 3,62%		
Taux	Taux du livret A = 3% au 01/08/2023	taux fixe: 3,90%	Trenche 2: 13 ans teux euribor 3 mois préfixé + 0,95%	Taux fixe: 3,63%	toux fixe; 3,61%
	Marge 1,25%		= 4,662% veleur de feuritor 3 mois au 19/06/2024 : 3,712		
Echéance	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimestrielle	Trimstrielle
Montant des échéances	Hon Communiqu€	30 70 2,47 €	Le première Échéence: 29 954,66 € àtire indicatif	29981,19€	25 881,39 €
Total des frais financiers	Non communiqué	756 197,60€		700 380,78 €	890 014,19 €
Type d'amortissement	Progressif à échéances constantes	Progressif à échéances constantes	Progressif	Progressif à échéances constantes	Progressif à échéances constantes
Frais de dossier	1700,00€	1 700,00 €	1 700,00 €	1,700,00€	1700,00€
Charte Gissler	GISSELER J-A	GISSELER 1-A	GISSELER 1-A	GSSHER1A	GESSELER 1-A

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- DE VALIDER la proposition de la Banque Postale sur 20 ans telle que présentée ci-dessus
- D'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Arnaud PRINTEMPS

Accusé de réception en préfecture 079-217900497-20240626-DG_DEL_2024_129-DE Date de télétransmission : 26/06/2024 Date de réception préfecture : 26/06/2024

Emmanuelle MENA